

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin de la susdite municipalité,
(directrice générale/greffière-trésorière par intérim)

Que, lors de la séance régulière du Conseil qui se tiendra le mardi, le 11 octobre 2022, à compter de 19 h, à la salle Optimiste de l'aréna de St-Côme-Linière, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

DÉROGATION MINEURE — M. STEEVE LAROCHELLE — 1965, RANG ST-JOSEPH — LOT3 747 659

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à ajouter à son entrepôt forestier, du côté droit, un appentis de 16 pi X 54 pi. Le règlement permet un appentis de 8 pi de largeur X la longueur du garage.

Identification du site concerné

Lot 3 747 659 cadastre du Québec,

DÉROGATION MINEURE — M. RÉJEAN BOUGIE — 1715, RANG 4— LOT3 747 839

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à ajouter à son garage un appentis de 12 pi X 24 pi. Le règlement permet un appentis de 8 pi de largeur X la longueur du garage.

Identification du site concerné

Lot 3 747 839 cadastre du Québec,

Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement aux demandes ci-haut décrites.

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 23^e jour du mois de septembre 2022.

Chantal Poulin

Chantal Poulin

Directrice générale/greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière par intérim, résidente à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 23^e jour du mois de septembre 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23^e jour du mois de septembre 2022.

Chantal Poulin

Chantal Poulin

Directrice générale/greffière-trésorière par intérim